

ACCOMPAGNER DES AÎNÉS JUSQU'À LA FIN DE LEUR VIE, voilà l'engagement bénévole que j'ai pris et que j'entends respecter

JULIE CASTONGUAY, TS, PH. D.

(Québec)

Chercheuse et conseillère pédagogique à la recherche
Bureau de la recherche et de l'innovation
Centre collégial d'expertise en gérontologie (CEEG | CCTT)
Cégep de Drummondville
julie.castonguay@cegepdrummond.ca

MARIE BEAULIEU, PH. D.

MSRC/FRSC (Québec)

Co-directrice, Centre collaborateur OMS, Maltraitance des aînés
Titulaire, Chaire de recherche sur la maltraitance envers les
personnes âgées
Professeure, Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et
sciences humaines, École de travail social
Chercheuse, Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)
du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

ANDRÉE SÉVIGNY, PH. D.

(Québec)

Chercheuse au Centre d'expertise en gérontologie du Cégep de
Drummondville
Membre de l'Institut sur le vieillissement et la participation
sociale de l'Université Laval (IVPSA)
REIACTIS

Mots-clés

Engagement bénévole; premiers-nés du bébé-boum;
organismes à but non lucratif; soutien à domicile;
personnes âgées

INTRODUCTION

Les aînés québécois vivent en grande majorité à domicile et souhaitent y demeurer le plus longtemps possible (Séguin, Van Pevénage et Dauphinais, 2018). Les bénévoles qui œuvrent dans un organisme à but non lucratif (OBNL) sont des acteurs indispensables à leur soutien à domicile (SAD). Par leur accompagnement, ils rendent possible le choix de

demeurer à domicile le plus longtemps possible. De surcroît, lorsque les aînés sont isolés socialement, qui d'autre leur rendrait visite, leur apporterait un repas ou assurerait leur transport-accompagnement pour qu'ils puissent se rendre à un rendez-vous médical, faire leurs courses, participer socialement ou se divertir? Les bénévoles participent à la (re)création de liens sociaux au sein d'une société, à réinscrire les aînés isolés dans ce tissu social qui les soutient, et à rendre cette société plus humaine et inclusive. Dans cet article, le bénévolat est défini comme une « action non rémunérée qui s'inscrit dans une organisation structurée et se réalise auprès de personnes envers lesquelles il n'y a pas d'obligations contractuelles, familiales ou amicales » (Sévigny et Frappier, 2010 :

435). L'accent est davantage mis sur la relation entre deux individus que sur le fait d'offrir un service.

Cet article soutient que l'engagement bénévole dans les OBNL de SAD des aînés n'est pas uniquement au service du lien qui se crée entre le bénévole et l'Autre (aîné accompagné, coordonnatrice des bénévoles, employé salarié, autre bénévole). Cet engagement se révèle un écosystème tributaire des liens sociaux. Il est amorcé, se réalise et perdure par et pour ces liens, et surtout le sens qui leur est attribué. L'accent est mis sur les interrelations entre les bénévoles et les aînés qu'ils accompagnent. Au préalable, une contextualisation et une description de la recherche (Castonguay, 2019) sont brièvement présentées.

MISE EN CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA RECHERCHE

Au Canada, le fonctionnement des OBNL de SAD des aînés repose essentiellement sur l'action bénévole, qui constitue un apport très important aux SAD aînés qui le désirent. Ces OBNL font face à un problème de recrutement et de fidélisation des bénévoles, en plus de devoir composer avec le vieillissement des bénévoles actuels (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2016). Dans un contexte de vieillissement démographique, cette situation s'avère problématique, d'autant plus que le Québec est la province canadienne qui affiche le plus faible taux de bénévolat (32 % contre 56 % en Saskatchewan et 52 % au Manitoba, où sont enregistrés les taux les plus élevés de bénévolat) (Turcotte, 2015).

Les enfants du bébé-boum, nés au Québec entre 1943 et 1965 (Olazabal, 2009), représentent un bassin prometteur de candidats pour le secteur bénévole. D'une part, les personnes âgées de 55 ans et plus réalisent un plus grand nombre d'heures de bénévolat que les personnes faisant partie des groupes d'âge inférieurs (Turcotte, 2015). D'autre part, les plus âgés des enfants du bébé-boum ont célébré leur

65^e anniversaire en 2008, et les plus jeunes le feront en 2030. La prise de la retraite des enfants du bébé-boum pourrait influencer positivement le nombre de bénévoles ou le nombre d'heures de bénévolat réalisées.

Afin de déterminer les facteurs individuels, organisationnels et interrelationnels qui peuvent devenir un frein ou un levier à l'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum dans les OBNL de SAD des aînés et de mieux comprendre leurs interactions, une recherche qualitative à la fois descriptive et compréhensive a été menée entre l'automne 2014 et l'hiver 2019. Elle s'est particulièrement intéressée aux premiers-nés du bébé-boum, nés au Québec entre 1943 et 1951, car ils se distinguaient nettement des générations précédentes et des générations suivantes d'enfants du bébé-boum québécois, par leur destin de génération qui aurait été favorable et sans précédent, ainsi que par leurs constituants identitaires (liberté, revendication, proactivité et valorisation de l'esprit du travail – au sens de participation sociale dans son ensemble) (Olazabal, 2009).

La recherche s'est appuyée sur l'intégration de l'approche écosystémique de Bronfenbrenner (1979) et du *volunteer process model* (Snyder et Omoto, 2008). L'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum dans les OBNL de SAD des aînés y est conçu comme un écosystème constitué de six systèmes qui s'emboîtent les uns dans les autres et qui s'influencent : ontosystème (bénévole) ; microsystème (OBNL et ses membres) ; mésosystème (interrelations entre l'aîné accompagné par le bénévole et l'OBNL dans lequel il œuvre) ; exosystème (interrelations entre l'OBNL et ses partenaires) ; macrosystème (société) ; chronosystème (temporalité de l'engagement bénévole). Elle est également inspirée d'une approche straussienne de la méthodologie de la théorisation ancrée (Corbin et Strauss, 2014).

L'échantillon comprenait 34 participants : 17 bénévoles, 9 non-bénévoles et 8 coordonnatrices. Afin de rejoindre les bénévoles et les coordonnatrices, l'aide de deux OBNL nationaux a été sollicitée. Ces

OBNL se subdivisaient en cinq équipes régionales (trois équipes au Québec et deux en France) affiliées à une même fédération internationale. L'objectif n'était pas de comparer la situation des OBNL nationaux québécois et français, mais bien d'établir les freins et les leviers à l'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum, ainsi que de mieux les comprendre.

Au Québec, chaque équipe régionale a aidé au recrutement des participants par la diffusion d'une annonce et la participation d'une coordonnatrice des bénévoles à une entrevue individuelle. Pour une des trois équipes régionales, deux coordonnatrices ont été rencontrées séparément, car elles assumaient des tâches complémentaires. En France, un représentant de chacune des deux équipes régionales était responsable de l'organisation d'une entrevue auprès d'une coordonnatrice des bénévoles. Pour l'une des équipes régionales, il a été jugé pertinent que trois coordonnatrices participent à l'entrevue, considérant la complémentarité de leurs tâches et de leurs expertises.

Pour entrer en contact avec des non-bénévoles, l'échantillonnage boule de neige a été utilisé (Creswell et Poth, 2018). Après chaque entrevue, il a été demandé aux participants s'ils connaissaient des personnes correspondant au profil recherché. Le cas échéant, des exemplaires d'une annonce de recrutement leur ont été laissés pour qu'ils puissent les transmettre auxdites personnes.

Les principaux thèmes abordés en entrevue (initiation, réalisation, poursuite et retombées de l'engagement bénévole) visaient à établir et à mieux comprendre les freins et les leviers à l'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum dans les OBNL de SAD des aînés.

Une collecte documentaire ($N = 63$) a également été réalisée. Parmi les documents qui ont été consultés se trouvaient le site Web et les dépliants des OBNL, le code d'éthique, les directives, les politiques et procédures, les rapports annuels et les référentiels de bonnes pratiques.

Les données collectées ont été analysées suivant une analyse par théorisation ancrée, c'est-à-dire que le recrutement des participants, la collecte et l'analyse des données ont été réalisés en alternance et se sont interinfluencés. Une première collecte de données a été réalisée à l'aide de critères de sélection initiaux (échantillon par choix raisonné) (Corbin et Strauss, 2014). Les données collectées ont été analysées avant que d'autres données soient recueillies. De cette analyse ont surgi des questions à approfondir. Pour répondre à ces questions et développer les catégories et la théorisation en émergence, la collecte de nouvelles données s'est imposée. Pour décider quelle source de données (entrevues, documents) était la plus profitable pour répondre aux besoins analytiques et fixer selon quels critères les personnes et les documents devaient être sélectionnés, le mode d'échantillonnage théorique a été utilisé (Corbin et Strauss, 2014). Ce mouvement de va-et-vient entre collecte et analyse des données a été continu et s'est poursuivi jusqu'à l'atteinte d'une saturation théorique, soit lorsqu'il a été jugé que les catégories et la théorisation étaient suffisamment étoffées aux fins de l'étude.

La recherche a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche – Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Tout au long de son déroulement, les règles éthiques et de déontologie qui y prévalent ont été respectées.

RÉSULTATS – L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DANS LES OBNL DE SAD DES AÎNÉS: UN ÉCOSYSTÈME TRIBUTAIRE DES LIENS SOCIAUX

L'engagement bénévole dans un OBNL de SAD des aînés est amorcé, se réalise et perdure par et pour les liens sociaux. Il est traversé par deux mouvements interrelationnels: un aller-retour entre le bénévole et l'Autre (aîné accompagné, mais aussi coordonnatrice des bénévoles, employé salarié, autre bénévole) et un passage du lien entre individus à la solidarité entre citoyens. Au cœur de ces deux mouvements s'inscrit

un processus de co-construction et de partage de sens, de socialisation, de reconnaissance mutuelle et d'identité (individuelle, collective).

Les bénévoles amorcent leur engagement dans un OBNL de SAD des aînés pour (re)créer des liens sociaux. Ils veulent contribuer à contrer l'isolement social que vivent des aînés, ce qui permettra à certains de briser, du même coup, leur propre isolement. Ils veulent le bien des aînés, les aider. Ils recherchent leur contact et souhaitent re(créer) un lien significatif avec au moins l'un d'eux. Accompagner les aînés jusqu'à la fin de leur vie, voilà ce qui fait sens pour eux et anime leur engagement.

Tant que je suis capable de faire du bénévolat, je vais le faire, parce que je trouve ça injuste. Ces gens-là ont contribué à monter la société dans laquelle on vit, à faire qu'on ait du pain sur la table, qu'on n'ait pas de guerre, qu'on ait des valeurs. Puis, à la fin de leur vie, c'est comme s'ils n'avaient jamais existé, on ne veut plus rien savoir d'eux autres. [...] Moi, je ne suis pas prêt à les abandonner facilement. (Bénévole 1)

Toutefois, la création d'un lien entre l'aîné et le bénévole n'est ni toujours possible ni toujours instantanée. La (non-)création de ce lien est variable suivant les deux personnes en présence (ex. : suivant leurs attentes, leur personnalité, leurs préférences), le contexte de leur première rencontre et, le cas échéant, de celles qui suivront. Au départ, la coordonnatrice des bénévoles, qui joue en quelque sorte un rôle d'entremetteuse, jumelle un aîné et un bénévole qui, selon elle, partagent des intérêts communs. Cela dit, la première impression, lors du contact initial entre l'aîné et le bénévole, peut s'avérer décisive quant à leur compatibilité ou leur incompatibilité. Lorsque le contact est plus difficile à établir, le bénévole doit faire preuve de créativité : « J'ai deux, trois cahiers de chant. J'en avais amené un. [...] Je faisais semblant, je disais : "C'est quoi dont l'air de ça ? Je ne m'en souviens plus pantoute." Puis, il me la chantait. » (Bénévole 8) Afin de faciliter la création du lien entre l'aîné et le bénévole, la coordonnatrice peut les accompagner lors des premières visites. En apprenant à connaître davantage l'autre, des affinités peuvent se développer

entre le bénévole et l'aîné. La première impression peut ainsi être dépassée. D'ailleurs, une période d'apprivoisement mutuel s'avère nécessaire avant de formaliser un jumelage.

Une fois le lien créé, il peut se renforcer à travers l'accompagnement. L'aîné acquiert une confiance envers le bénévole et se dévoile petit à petit à lui.

Quand ils se confient à toi, c'est tellement beau de voir leur vécu. Je trouve que ce sont des mines enfouies. Mais dès qu'ils se sentent reconnus, je te dis que, là, ils s'ouvrent à toi. Ce sont tous ces petits moments précieux qui font que tu reviens de là, puis tu as la batterie rechargée. (Bénévole 11)

Plus l'accompagnement perdure, plus le lien entre l'aîné et le bénévole est susceptible de se resserrer. L'accompagnement pourra même se ritualiser, devenir un moment attendu, tant par l'aîné que le bénévole, se déroulant suivant un protocole.

Quand j'arrivais avec sa bière – moi, j'apportais un café ou un coca –, je lui débouchais ça, puis elle en salivait. Elle était aveugle. Quand je lui débouchais la bouteille, ça lui arrivait aux narines. Il y avait tout un protocole. [...]. On faisait comme l'Oktoberfest à Munich. (Bénévole 2)

Pour des bénévoles, l'aîné deviendra *comme* un membre de leur famille (ex. : mère, père, tante, oncle) ou *comme* un ami.

Il y en a que ça fait 10 ans qu'ils sont avec la même personne âgée [...] mais, là, ce n'est plus une relation bénévole seulement, c'est une relation d'amitié qui se développe. Cette personne-là fait partie de la vie carrément du bénévole, comme un membre de sa famille. (Bénévole 9)

Le décès de l'aîné affectera inévitablement le bénévole. Suivant la force du lien qui s'est établi, le deuil sera plus ou moins facile à surmonter. Ce décès pourra amener des bénévoles à prendre une pause de leur engagement et à réfléchir quant à sa poursuite. Les bénévoles n'ayant pas pu être présents lors du décès de l'aîné semblent vivre plus difficilement ce deuil que ceux ayant pu l'accompagner jusqu'à la fin de sa vie.

[La personne aînée] *était morte pendant le temps des Fêtes, puis j'étais partie en voyage. [...] Je voulais savoir comment ça s'était passé. [...] Je ne savais rien. [...] [Son garçon était] le seul qui aurait pu me donner des informations. Je lui avais écrit un mot. J'avais attendu jusqu'à la Saint-Valentin quand même. J'avais ruminé ça pendant tout le mois de janvier [...]. Il ne m'a jamais rappelée, jamais.* (Non-Bénévole 2)

Par ailleurs, des bénévoles ont une approche différente concernant le lien qui se crée avec un aîné. Pour eux, l'important est l'ici et maintenant. En raison de la condition de l'aîné accompagné – fin de vie, troubles neurocognitifs ou problème de santé mentale, le lien est éphémère ou épisodique. Néanmoins, il est présent et significatif.

Le lien, il est vraiment dans l'instant présent. Puis, il y aurait quelqu'un d'autre qui irait leur porter un petit cadeau, si ça se mange, ils vont être contents [...]. J'ai l'impression qu'il ne faut pas espérer plus avec leur état cognitif. [...] Ils ne me reconnaissent pas, ce n'est pas grave. (Bénévole 14)

Les problèmes vécus par l'aîné peuvent ainsi influencer la création et la continuité du lien entre le bénévole et lui. Ces problèmes peuvent rendre les échanges entre eux plus difficiles ou faire en sorte que les visites à domicile soient interrompues pour un certain temps. Or, les interactions plus difficiles avec l'aîné, son indisponibilité continue ou une annulation répétée des rencontres avec le bénévole, quelquefois même sans le prévenir, peuvent laisser croire à ce dernier qu'il n'est pas apprécié, le démotiver et entraîner une cessation de son engagement. Le soutien apporté par l'OBNL (ex. : formation, parrainage, suivi et accompagnement, effectués par la coordonnatrice auprès du bénévole, rencontres de partage) s'avérera alors déterminant dans la réalisation et la poursuite de l'accompagnement et de l'engagement bénévole.

La persistance d'un lien peut aider le bénévole à composer avec les difficultés rencontrées. Par exemple, un bénévole peut ne pas vouloir être jumelé initialement avec un aîné étant en fin de vie ou présentant des troubles neurocognitifs. Cela dit, si la condition de l'aîné accompagné change, il ne

le laissera pas tomber. « *Si la maladie les atteint [les aînés que je fréquente], je ne vais pas les abandonner [...], mais je n'irai pas commencer à faire du bénévolat auprès de quelqu'un qui est très démuné, handicapé.* » (Bénévole 13)

Cependant, l'acceptation et l'amour inconditionnels des bénévoles pour les aînés ont leur limite. S'ils sont agressifs envers les bénévoles, leur manque de respect, ou les blessent par leurs propos, leur attitude ou leur comportement, l'accompagnement pourra être remis en question. Les bénévoles se disent respectueux envers les aînés et s'attendent à la réciprocité. Par exemple, dans l'extrait qui suit, un bénévole témoigne que les remarques dénigrantes de l'aîné accompagné envers les personnes ayant des troubles neurocognitifs le blessaient, notamment car sa sœur en est atteinte.

[La personne aînée que j'accompagnais], *elle était un peu raide avec les personnes Alzheimer. [...] À la cafétéria, elle était placée avec des gens que, pour elle, c'était tous des crics, c'était Alzheimer. [...] Quand je parlais de là, j'allais toujours faire dîner ma sœur une fois par semaine. Ma sœur est hypothéquée : Alzheimer, Parkinson et hallucinations. Elle vit dans un autre monde complètement. [...] À un moment donné [...] j'ai dit : « Êtes-vous consciente que je fais manger ma sœur qui souffre de cette maladie-là, puis ça me fait de la peine ? Vous allez m'arrêter ça s'il vous plaît. »* (Bénévole 2)

Généralement, des précisions sont apportées concernant les attentes des personnes aînées ainsi que les rôles et responsabilités des bénévoles lors de l'amorce d'un nouvel accompagnement. De plus, du soutien est offert aux bénévoles afin qu'ils s'en tiennent à ces balises. Malgré cela, il peut arriver qu'une non-clarification initiale des attentes respectives ainsi que des rôles et des responsabilités des bénévoles soit à l'origine de mésententes ou de conflits entre un bénévole et un aîné. Par exemple, un aîné peut demander plus d'assiduité au bénévole qui l'accompagne, alors qu'il ne peut donner davantage.

La personne âgée veut peut-être plus d'assiduité. [Le bénévole] a un certain temps à donner. Il donne ce qu'il peut, il ne peut pas plus. La [personne aînée]

[...] *va appeler ici [à l'OBNL], puis elle va dire à la responsable « Le bénévole, il ne vient jamais me voir. », mais le bénévole peut y être allé une fois aux quinze jours.* (Bénévole 5)

D'ailleurs, pour prévenir des problèmes qui pourraient survenir dans le cadre d'un lien exclusif entre un bénévole et une personne âgée, des OBNL préconisent un accompagnement en binôme ou en trinôme : selon le cas, deux ou trois bénévoles visitent le même âgé. Bien que ce type d'accompagnement requière davantage de gestion de la part de l'OBNL, il présente des avantages : au besoin, les bénévoles peuvent se remplacer, ce qui facilite l'engagement de ces derniers et assure une continuité dans le jumelage au lieu d'une absence de visites ; la possibilité de partage, d'entraide et de soutien mutuel entre les bénévoles.

Les liens sociaux sont donc omniprésents dans la réalisation de l'engagement bénévole dans un OBNL de SAD des âgés, d'autant plus dans ce cas-ci, où il est question d'un bénévolat d'accompagnement (être avec). Ils sont continuellement en interaction avec les autres (âgés accompagnés, mais aussi employés salariés ou autres bénévoles). Ces interactions, formelles ou informelles, se produisent en contexte individuel ou de groupe (ex. : visite à domicile, passage à l'OBNL, rencontre du comité de jumelage, rencontre de formation, 5 à 7, fête). C'est dans le cadre de ces interactions que les bénévoles et les autres membres de l'OBNL vivent de grandes joies comme de grandes peines, de même qu'ils s'apportent mutuellement du soutien.

Il n'y a pas si longtemps, [...] un bénévole, cadre, retraité et costaud [...] s'est effondré en larmes devant l'équipe. [...] Il avait de la culpabilité, parce qu'on a retrouvé le monsieur [qu'il accompagnait] mort chez lui. [...] S'il n'avait pas pu exprimer [sa culpabilité], il aurait vécu ça tout seul et je pense qu'il aurait arrêté son bénévolat. (Coordonnatrice 7)

Il n'en demeure pas moins qu'à travers ces interactions, les bénévoles et les autres membres de l'OBNL tissent des liens entre eux et développent un sentiment d'appartenance à l'OBNL et à la société.

Ces liens tissés avec les autres membres de l'OBNL alimentent l'engagement des bénévoles et, conséquemment, font en sorte qu'il perdure. Certes, le plaisir d'être ensemble et le maintien des relations significatives établies favorisent la poursuite de leur engagement. Cela dit, plus profondément encore, au cœur des liens sociaux s'opère un processus de co-construction et de partage de sens, d'identité (individuelle, collective), de socialisation et de reconnaissance mutuelle. Leur engagement et celui des autres bénévoles, l'OBNL pour lequel ils œuvrent et la mission qu'ils incarnent ont un sens et de la valeur, ils comptent pour quelqu'un, un OBNL et une société, et ces derniers peuvent compter sur eux, pour reprendre les mots du Conseil économique, social et environnemental (2017). Ils sont des bénévoles au sein de *tel* OBNL. Ils sont membres d'une grande famille. Leur engagement fait partie de leur identité, de leur vie. Ils ont pris cet engagement envers un OBNL, ses membres et la société. Cet engagement étant d'importance pour eux et pour les autres, ils entendent le respecter. Tant et aussi longtemps qu'ils le pourront, ils le poursuivront.

Je me dis : « Tout le temps que cette personne-là a été active, elle a été bien, puis elle était aux fêtes, au chalet, elle était partout dans nos activités, on lui a dit qu'on serait là jusqu'au bout de sa vie. » C'est un engagement ça. Il faut le respecter notre engagement, puis être là. (Bénévole 3)

DISCUSSION

Pour exister, se développer et perdurer, tout écosystème requiert le maintien d'un équilibre (Séigny *et al.*, 2016). L'engagement bénévole dans les OBNL de SAD des âgés ne fait pas figure d'exception. Le maintien d'un équilibre à l'intérieur (ex. : chez le bénévole) et entre les systèmes (ex. : interrelations entre le bénévole et les âgés accompagnés) de l'écosystème de l'engagement bénévole contribue à assurer un équilibre global.

Équilibre chez le bénévole (ontosystème)

Le bénévole doit prendre conscience de ses limites et les respecter sur le plan de son engagement bénévole (ex. : intensité, activités réalisées), de même que sur les plans relationnel et émotionnel (ex. : capacité de détachement).

L'engagement bénévole fait partie de l'identité du premier-né du bébé-boum, de sa vie, mais ne doit pas devenir *toute* sa vie. Un déséquilibre chez le bénévole – un non-respect de ses limites – peut mener à son épuisement, à une perte de sens de son engagement, à sa diminution ou à sa cessation temporaire ou définitive. Il peut aussi freiner un nouvel engagement, comme le soutiennent également Lilburn, Breheny et Pond (2018).

Le soutien reçu de la part de l'OBNL et de ses membres (ex. : formation, parrainage, suivi et accompagnement, effectués par la coordonnatrice auprès du bénévole, rencontres de partage) peut aider le bénévole à mieux comprendre son rôle et ses responsabilités, à développer une capacité de détachement, ainsi qu'à prendre conscience de ses limites et à les respecter. L'équilibre chez le bénévole sera alors favorisé.

Équilibre dans les interrelations entre le bénévole (ontosystème) et les aînés accompagnés (microsystème)

Pour les premiers-nés du bébé-boum, les interrelations avec les aînés revêtent une importance particulière, car l'engagement bénévole est mû au départ par un désir de (re)créer un lien significatif avec eux. La création d'un lien entre les bénévoles et les aînés qu'ils accompagnent est essentielle à la viabilité de leur jumelage. Lorsque l'accompagnement perdure, le lien créé entre eux est susceptible de se resserrer. Pour les bénévoles, les aînés accompagnés peuvent devenir comme un membre de leur famille ou un ami. Une certaine distance – une capacité de détachement – est tout aussi nécessaire à la réalisation et à la poursuite de leur engagement (Lilburn *et al.*, 2018; Sévigny *et al.*, 2016), afin qu'ils ne surpassent pas leurs limites.

La proximité et la distance entre eux se doivent donc de coexister, sans quoi l'amorce et le maintien de l'engagement bénévole pourraient être compromis.

APPORTS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

Cet article contribue à une meilleure compréhension de l'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum dans les OBNL de SAD des aînés. De rares écrits – et encore moins d'études qualitatives – portent spécifiquement sur l'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum dans ces OBNL, et peu d'entre eux considèrent l'engagement bénévole comme un processus. Ces écrits mettent l'accent sur des facteurs individuels, alors que d'autres types de facteurs (interpersonnels, organisationnels, sociaux) et la dynamique qui les lie entre eux sont tout aussi importants. À partir des freins et des leviers à l'engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum identifiés, les OBNL de SAD des aînés pourront améliorer leurs pratiques de coordination des bénévoles ou mettre en œuvre des actions pour mieux les mobiliser.

Par ailleurs, la recherche sur laquelle s'appuie cet article comporte des limites qu'il convient de mentionner, notamment en ce qui a trait à la transférabilité de ses résultats. L'intérêt porté spécifiquement aux premiers-nés du bébé-boum québécois, soit les personnes nées entre 1943 et 1951, peut soulever cette question : « Les résultats rapportés sont-ils applicables à d'autres populations ou contextes ? » Il faut préciser que les premiers-nés du bébé-boum représentent environ 11 % de la population totale québécoise (850 000 personnes) (Olazabal, 2009). De plus, les rétroactions des personnes rencontrées lors d'activités de transfert et de mobilisation des connaissances, ainsi que les écrits scientifiques recensés et les autres documents analysés laissent croire que la transférabilité des résultats de la recherche est possible pour d'autres populations (ex. : personnes d'autres groupes d'âge) ou à d'autres OBNL actifs auprès des aînés, particulièrement dans le domaine du SAD et celui de l'accompagnement de la fin de vie.

- Des questions demeurent toutefois en suspens :
- Les freins et leviers à l’engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum sont-ils similaires à ceux d’autres populations (ex. : jeunes) ?
 - Les freins et leviers des boumeurs québécois sont-ils les mêmes que ceux des boumeurs vivant dans les autres provinces canadiennes ou dans d’autres pays ?
 - Les freins et leviers à l’engagement bénévole identifiés sont-ils propres aux OBNL de SAD des aînés ou sont-ils similaires dans d’autres secteurs de bénévolat ?

Ces questions constituent des pistes de recherche à explorer.

CONCLUSION

Pour les personnes aînées, l’engagement bénévole de premiers-nés du bébé-boum concourt à la diminution de leur isolement social, à l’amélioration de leur bien-être et de leur qualité de vie, et à ce qu’elles puissent demeurer à domicile le plus longtemps possible, comme bon nombre d’entre elles le souhaitent (Jopling, 2015). Surtout, l’engagement bénévole empêche que ces personnes, leur parcours et leurs expériences sombrent dans l’oubli.

Pour les premiers-nés du bébé-boum, des bénéfices significatifs sur les plans psychosocial, physique, cognitif et fonctionnel sont associés à leur engagement bénévole (ex. : réduction des symptômes de dépression, meilleure santé autodéclarée, moins de limitations fonctionnelles et mortalité plus faible) (Anderson *et al.*, 2014). Ce sentiment n’est pas étranger au fait d’appartenir à une organisation qui prévoit des activités de supervision et de formation (individuellement ou en groupe). Cela dit, les retombées associées à leur engagement sont avant tout humaines, notamment : vivre du bonheur et des expériences hors pair et enrichissantes ; acquérir ou développer des savoirs (savoirs, savoir-être, savoir-faire), incluant le fait de mieux comprendre certaines réalités ; grandir, s’ouvrir à l’Autre, se réaliser et s’épa-

nourir ; se sentir respecté, apprécié, utile, valorisé, considéré et reconnu (Gagnon, Fortin, Ferland-Raymond et Mercier, 2013 ; Sévigny et Castonguay, 2013).

L’engagement bénévole des premiers-nés du bébé-boum participe à la (re)création de liens sociaux et au maillage du tissu social au sein d’une communauté, à réinscrire les personnes aînées isolées dans ce tissu social qui les soutient et, par le fait même, à rendre la société plus humaine et inclusive : une société dans laquelle on reconnaît et on prend soin des personnes aînées (Conseil économique, social et environnemental, 2017 ; Gagnon *et al.*, 2013 ; Jopling, 2015 ; Sévigny et Castonguay, 2013).

Cependant, la pandémie de la COVID-19 soulève plus que jamais des questions quant à l’avenir de l’engagement des bénévoles – notamment aînés – dans le domaine du SAD. Les personnes âgées de 70 ans et plus étant plus à risque d’être gravement malades s’ils contractent la COVID-19, les gouvernements du Québec et du Canada leur recommandent fortement de demeurer à la maison (Gouvernement du Canada, 2020 ; Gouvernement du Québec, 2020). Pour respecter les directives gouvernementales, de nombreux aînés ont été forcés de suspendre ou de réduire leur engagement bénévole pour un temps indéterminé. Pourtant, ils figurent dans le groupe des principaux bénévoles au Canada (Hahmann, du Plessis et Fournier-Savard, 2020). De plus, les types de soutien qu’ils offrent ont été reconnus par les gouvernements du Québec et du Canada comme étant des services essentiels (Emploi et Développement social Canada, 2020 ; Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020), et ce, bien qu’ils ne puissent à eux seuls assurer ni leur accès universel ni leur continuité dans le temps. Dans ce contexte et considérant les bienfaits associés à leur engagement pour les aînés accompagnés, eux, et la société, les bénévoles devraient-ils poursuivre leur accompagnement sachant qu’ils s’exposent et exposent les personnes qu’ils côtoient au risque de contracter la COVID-19 ? Les effets de la pandémie sur l’engagement bénévole dans le domaine du SAD des aînés méritent d’être étudiés.

RÉFÉRENCES

- Anderson, N. D., Damianakis, T., Kröger, E., Wagner, L. M., Dawson, D. R., Binns, M. A., Bernstein, S., Caspi, E. et Cook, S. L. (2014). « The benefits associated with volunteering among seniors: A critical review and recommendations for future research. » *Psychological Bulletin*, 140 (6), 1505-1533.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Castonguay, J. (2019). *Bénévolat dans les organismes à but non lucratif de soutien à domicile des aînés: Freins et leviers à l'engagement des premiers-nés du bébé-boum*. Thèse inédite, Université de Sherbrooke.
- Conseil économique, social et environnemental (2017). *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité*. Paris: Journal officiel de la République française.
- Corbin, J. et Strauss, A. (2014). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory* (4th ed.) [Kindle Edition]. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
- Creswell, J. W. et Poth, C. N. (2018). *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Approaches* (4th ed.) [Kindle Edition]. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications Inc.
- Emploi et Développement social Canada (2020). *Fonds d'urgence pour l'appui communautaire*. En ligne, <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/fond-soutien-communautaire-urgence.html>.
- Gagnon, É., Fortin, A., Ferland-Raymond, A.-E. et Mercier, A. (2013). *L'invention du bénévolat: genèse et institution de l'action bénévole au Québec*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Canada (2020). *Personnes susceptibles d'être gravement malades si elles contractent la COVID-19*. En ligne, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/personnes-susceptibles-gravement-malades-contractent-covid-19.html>.
- Gouvernement du Québec (2020). *Consignes pour les personnes vulnérables et leurs proches dans le contexte de la COVID-19*. En ligne, <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-personnes-vulnérables-covid19>.
- Hahmann, T., du Plessis, V. et Fournier-Savard, P. (2020). *Le bénévolat au Canada: défis et opportunités pendant la pandémie de COVID-19*. Ottawa: Statistique Canada.
- Jopling, K. (2015). *Promising Approaches to Reducing Loneliness and Isolation in Later Life*. London: Age UK.
- Lilburn, L. E. R., Breheny, M. et Pond, R. (2018). « You're not really a visitor, you're just a friend': How older volunteers navigate home visiting. » *Ageing and Society*, 38 (4), 817-838.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2020). *Pandémie de la COVID-19 – 70 M\$ en aide d'urgence pour les organismes communautaires en autofinancement*. En ligne, <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2259>.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) (2016). *Stratégie gouvernementale en action bénévole 2016-2022. L'action bénévole: un geste libre et engagé*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Olazabal, I. (2009). *Que sont les baby-boomers devenus? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*. Québec: Nota bene.
- Séguin, A.-M., Van Pevenage, I. et Dauphinais, C. (2018). La plupart des personnes très âgées vivent-elles en CHSLD?, dans V. Billette, P. Marier et A.-M. Séguin (dir.), *Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalités*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 65-74.
- Sévigny, A., Aubin, M., Tourigny, A., Dumont, S., Guirguis-Younger, M., Fortier, M., Castonguay, J., Proulx, S. et Frappier, A. (2016). « L'étude dynamique des facteurs facilitant ou contraignant le bénévolat auprès des aînés en fin de vie qui vivent à domicile. » *Les cahiers francophones de soins palliatifs*, 16(1), 18-32.
- Sévigny, A. et Castonguay, J. (2013). « Le bénévolat auprès des aînés québécois qui reçoivent des soins palliatifs à domicile: un survol de la situation québécoise. » Dans A. Sévigny, M. Guirguis-Younger et M. Champagne (dir.), *Le bénévolat en soins palliatifs ou l'art d'accompagner*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 87-103.
- Sévigny, A. et Frappier, A. (2010). « Le bénévolat "par" et "pour" les aînés. » Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal (dir.), *Vieillir au pluriel: Perspectives sociales*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 431-451.
- Snyder, M. et Omoto, A. M. (2008). « Volunteerism: Social issues perspectives and social policy implications. » *Social Issues and Policy Review*, 2(1), 1-36.
- Turcotte, M. (2015). *Mettre l'accent sur les Canadiens: résultats de l'Enquête sociale générale – Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada, n° 1*. Ottawa: Statistique Canada.